

## INTRODUCTION:

Le ministère MEYINHA/Hermon a la vocation de faire avancer le royaume des cieux sur terre en l'occurrence au Gabon, en Afrique et en Occident. A cet effet, une structure de gestion de l'implantation des œuvres est mise sur pied afin de coordonner et planifier l'ouverture des différentes œuvres ecclésiastiques.

Il est donc mis en place une structure missionnaire appelée: la D.M.M.

### I – QU'EST CE QUE LA D.M.M.?

L'abréviation D.M.M signifie:

**D** = Direction des

**M** = Missions

**M** = MEYINHA

Cette direction a pour principale mission de s'occuper de la gestion d'implantation des œuvres ecclésiastiques à l'échelle nationale et internationale.

### II – BUREAU DE LA DMM

1 **Directeur National** : *MOUROU René*

2 **Directeur Nat. Adj.** : *MONDJO Georges*

3 **Secrétaire National**: *TCHIPANDI TOMBA Daniel*

4 **Secrétaire National Adj.** *NKOGHO Lydie*

5 **Chargée des finances**: *MALONGA Francine*

6. **Chargée des finances Adj.** : *AGBENYA Edwige*

7 **Chargé de la logistique**: *IPANAGOYE Eugène*

8. **Chargée de l'intercession** : *KAMBEL Colette*

9. **Evangeliste National**. *MAKOSSO Fernand Rodrigue*

10. **Conseillers techniques** :

- **Pasteur BIKOTA KOPANGOYE Martin**

- **NGUELE Jean Bernard**

**Membres**: 9 facilitateurs

## III – CRITERES DE CHOIX DES MEMBRES

Les membres permanents et non permanents sont désignés sur la base des critères ci-après :

- 1). Etre né de nouveau (2 Cor. 5 :17)
- 2). Etre membre actif de MEYINHA (cf. fiche FOSMA);
- 3). Avoir le fardeau d'implanter les nouvelles oeuvres de MEYINHA en provinces ;
- 4).Etre originaire de la province (dans le cas du facilitateur) ou résident de la capitale et avoir une connaissance géographique de la localité concernée.  
**NB** : La désignation du facilitateur doit être validée après la concertation de tous les ressortissants de la province.
- 5). Etre disponible et dynamique au cours des missions de prospection ;
- 6).Avoir un ministère au sein de l'église de MEYINHA/HERMON.
- 7) Mettre au service de la mission les finances et les moyens matériels.
- 8). Développer l'esprit d'équipe pour manifester l'onction corporative (**1 Cor.13**)

### IV – Les objectifs de la DMM

- 1).Initier et coordonner les missions de prospections à l'échelle nationale et internationale.
- 2).Implanter les églises, les annexes et les cellules au bénéfice du Ministère MEYINHA/HERMON.
- 3).Etablir des contacts et des visites avec des fidèles habitant dans les pays, régions, provinces et districts

non prospectés en vue de garantir d'éventuelles opportunités.

- 4) Parrainer et visiter les églises locales, annexes et cellules implantées jusqu'à leur autonomie.
- 5) Initier les actions missionnaires afin d'assurer le fonctionnement permanent de la DMM.
- 6) Concevoir le budget annuel de la DMM en collaboration avec le département finances de MEYINHA/HERMON.
- 7) Organiser le culte missionnaire 2 fois l'an.
- 8) Œuvrer avec les intendants pour l'implantation des églises en milieu rural (regroupement des villages)
- 9).Elaborer les cahiers de charges de concert avec le Pasteur Président du Ministère pour chaque église implantée.
- 10) Accomplir la vision « PNGSE ».
- 11) Initier des rencontres stratégiques avec les facilitateurs de la DMM.
- 12) Mettre à jour le fichier de « l'Opération Identifions nos Villes pour JESUS » (**O.I.V.J**)

### V-STATUT DES ŒUVRES IMPLANTEES

	Désignation de l'oeuvre	Membres assistants au culte	Période	Membres actifs	Logistique
<b>01</b>	Cellule implantée	50	2 ans	30	Location
<b>02</b>	Annexe implantée	100	4 ans	60	Recherche terrain
<b>03</b>	Eglise Locale	150	6 ans	90	Achat
<b>04</b>	Intendance provinciale	200	7 ans	120	Temple construit

## VI – CAHIER DE CHARGES DE LA DMM

- 1) Recevoir les directives du Président du Ministère MEYINHA/HERMON.
- 2) Bénéficier des formations missionnaires sur les stratégies d'implantation des nouvelles églises.
- 3) Convoquer les ressortissants par provinces pour constituer les équipes de prospection.
- 4) Elaborer les calendriers des missions de prospection dans les (9) provinces de la République Gabonaise:

### Estuaire

- Libreville  
- N'TOUM } Déjà implantées

### Ogooué Maritime

- Port-gentil (implantée)

### Woleu-Ntem

- Oyem (implantée)

### Ogooué Lolo

- Koula - Moutou  
- Popa  
- Midouma } Déjà Implantées

### Moven Ogooué

- Lambaréné (implantation en 2008)

### Haut Ogooué

- Franceville (implantation en 2009)

### Ngounié

- Mouila (implantation en 2010)  
- Ndéndé (Déjà implantée)

### Ogooué-Ivindo

- Makokou (implantation en 2011)

### Nvanga

- Tchibanga (implantation en 2012)

NB : La Direction des Missions MEYINHA doit mettre en place des stratégies contextuelles à chaque province :

- Implantations Provinciales

- Implantations Rurales
- Implantations Internationales

## CONCLUSION

La vocation première de l'église consiste à établir le Royaume des cieux sur terre en référence à la commission universelle (Matthieu. 28.19, 20).

La Direction des Missions MEYINHA doit remplir cette tâche afin de favoriser l'implantation de ladite oeuvre.

La Direction des Missions MEYINHA doit ouvrir d'abord une cellule dans chaque province pour une bonne maîtrise et une expérimentation de la méthode d'implantation.

Le Gabon doit constituer notre champ de référence en matière d'implantation des œuvres ecclésiastiques.

Tout membre du Ministère MEYINHA/HERMON, est interpellé à prier pour cette structure afin qu'elle accomplisse l'ordre suprême et favorise la présence du ministère à l'échelle mondiale.

Que Dieu vous bénisse

Fait à Libreville le, 09/01/08

Pasteur Président

Rév. Pierre Alain MOUANDZA



Ministère EYN - HAqqoré (MEYINHA)  
EGLISE LOCALE DE L'HERMON  
Tel : 76 92 63 BP 11179 Libreville  
Site web : [www.meyinha.org](http://www.meyinha.org)  
Email : [pamouandza@yahoo.fr](mailto:pamouandza@yahoo.fr)



DIRECTION DES MISSIONS MEYINHA

*«Allez faites, de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit..»  
(Matthieu.28.19)*

*«Seulement, conduisez-vous d'une manière digne de l'évangile de Christ, afin que, soit que je vienne vous voir, soit que je reste absent, j'entende dire de vous que vous demeurez fermes dans un même esprit, combattant d'une même âme pour la foi de l'évangile, »  
(Philippiens 1 :27)*

